FRANÇAIS



Compétences travaillées	Domaines du socle
Comprendre et s'exprimer à l'oral	
Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un	
adulte.	1 7 7
Dire pour être entendu et compris.	1, 2, 3
Participer à des échanges dans des situations diversifiées.	
Adopter une distance critique par rapport au langage produit.	
Lire	
• Identifier des mots de manière de plus en plus aisée.	
Comprendre un texte.	1,5
Pratiquer différentes formes de lecture.	1, 3
Lire à voix haute.	
Contrôler sa compréhension.	
Écrire	
Copier de manière experte.	1
Produire des écrits.	1
Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit.	
Comprendre le fonctionnement de la langue	
Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit.	
Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de	
mots irréguliers dont le sens est connu.	
• Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation	
avec sa cohérence sémantique.	1, 2
Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques.	1, 2
Orthographier les formes verbales les plus fréquentes.	
Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte	
d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre.	
• Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots	
nouvellement appris.	

Langage oral

Attendus de fin de cycle

- Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.
- Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs.
- Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues notamment raconter, décrire, expliquer dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.
- Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).

Connaissances et compétences associées

Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte (lien avec la lecture).

- Maintien d'une attention orientée en fonction du but.
- Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchainement mental de ces informations.
- Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
- Attention portée au vocabulaire et mémorisation.
- Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension.

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes (lien avec la lecture).

- Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- Mobilisation de techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).
- Organisation du discours.
- Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).
- Lecture (en situation de mise en voix de textes).

Participer à des échanges dans des situations diversifiées (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe).

- Respect des règles régulant les échanges.
- Conscience et prise en compte des enjeux.
- Organisation du propos.
- Moyens de l'expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchainements...).

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Activités requérant l'écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair.

Audition de textes lus, d'explications ou d'informations données par un adulte.

Répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusions.

Récapitulation des mots découverts lors de l'audition de textes ou de messages.

Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.); une relation peut être faite avec les situations d'écoute en langue vivante étrangère ou régionale.

Jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier).

Rappel de récits entendus ou lus.

Présentation des conclusions tirées d'une séance d'apprentissage, d'une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte Présentation de travaux à ses pairs.

Présentation d'un ouvrage, d'une œuvre.

Justification d'un choix, d'un point de vue.

Préparation d'une lecture à voix haute.

Lecture après préparation d'un texte dont les pairs ne disposent pas.

Enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d'autres prestations.

Prise en charge de rôles bien identifiés dans les interactions, notamment les débats.

Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l'on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments...).

Adopter une distance critique par rapport au langage produit

- Règles régulant les échanges; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation.
- Prise en compte de règles explicites établies collectivement.
- Autocorrection après écoute (reformulations).

Participation à l'élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.

Mises en situation d'observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d'exposés, de débats, d'échanges.

Élaboration d'un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique).

Repères de progressivité

À l'issue de la scolarité à l'école maternelle, la diversité des compétences langagières à l'oral reste forte. Certains élèves ont encore besoin d'entrainements alors que d'autres sont à l'aise dans la plupart des situations ; la différenciation est indispensable, les interactions entre pairs plus ou moins habiles étant favorables aux progrès des uns et des autres.

Il est difficile de déterminer des étapes distinctes durant le cycle 2 ; la progressivité doit être recherchée dans une évolution des variables de mise en situation :

- la régulation, voire le guidage de l'adulte peuvent être forts au CP et devront décroitre sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ;
- dans les interactions, la taille du groupe d'élèves impliqués directement, réduite au CP, s'élargira ; au CE2, des interactions performantes doivent pouvoir s'installer avec la classe entière ;
- les sujets autour desquels l'écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au CP et s'en éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe;
- la préparation des prises de parole devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s'appuyer sur l'écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d'écrits.

Lecture et compréhension de l'écrit

Attendus de fin de cycle

- Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.
- Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.
- Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page ; participer à une lecture dialoguée après préparation.

Connaissances et compétences associées

Identifier des mots de manière de plus en plus aisée (<u>lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage</u>).

- Discrimination auditive fine et analyse des constituants des mots (conscience phonologique).
- Discrimination visuelle et connaissance des lettres.
- Correspondances graphophonologiques; combinatoire (construction des syllabes simples et complexes).
- Mémorisation des composantes du code.
- Mémorisation de mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.

Comprendre un texte (lien avec l'écriture)

- Mobilisation de la compétence de décodage.
- Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche pour découvrir et comprendre un texte (parcourir le texte de manière rigoureuse et ordonnée; identifier les informations clés et relier ces informations; identifier les liens logiques et chronologiques; mettre en relation avec ses propres connaissances; affronter des mots inconnus; formuler des hypothèses...).
- Mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types, des scripts...).
- Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes.

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Manipulations et jeux permettant de travailler sur l'identification et la discrimination des phonèmes. Copie de mots et, surtout, encodage de mots construits avec les éléments du code appris.

Activités nombreuses et fréquentes sur le code : exercices, « jeux », notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recomposition de mots.

Utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire.

Deux types de situation pour travailler la compréhension :

- textes lus par le professeur ou un autre adulte expert (enregistrement), comme en maternelle mais sur des textes un peu plus complexes;
- découverte de textes plus accessibles que les précédents (plus courts, plus aisés à décoder surtout en début de cycle, plus simples du point de vue de la langue et des référents culturels).

Variété des textes travaillés et de leur présentation (texte complet ; textes à trous ; texte-puzzle...).

Pratique régulière d'activités permettant la compréhension d'un texte :

- activités individuelles : recherche et surlignage d'informations ; écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ; repérage de mots de liaison...
- activités en collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible alors). Activités variées guidées par le professeur

permettant aux élèves de mieux comprendre les textes: réponses à des questions, paraphrase, reformulation, titres de paragraphes, rappel du récit (« racontage »), représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral...).

Pratiquer différentes formes de lecture

- Mobilisation de la démarche permettant de comprendre.
- Prise en compte des enjeux de la lecture notamment : lire pour réaliser quelque chose ; lire pour découvrir ou valider des informations sur... ; lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour...
- Mobilisation des connaissances lexicales en lien avec le texte lu.
- Repérage dans des lieux de lecture (bibliothèque de l'école ou du quartier notamment).
- Prise de repères dans les manuels, dans des ouvrages documentaires.

Diversité des situations de lecture :

- lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie...;
- lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge...; texte éventuellement accompagné d'autres formes de représentation ; supports numériques possibles ;
- lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales.

Fréquentation de bibliothèques.

Lecture « libre » favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d'un cahier personnel.

Lire à voix haute (<u>lien avec le langage oral</u>).

- Mobilisation de la compétence de décodage et de la compréhension du texte.
- Identification et prise en compte des marques de ponctuation.
- Recherche d'effets à produire sur l'auditoire en lien avec la compréhension (expressivité).

Séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture.

Situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte).

Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs).

Travail d'entrainement à deux ou en petit groupe hétérogène (lire, écouter, aider à améliorer...).

Enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture).

Contrôler sa compréhension

- Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.
- Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer.
- Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés...

Échanges constitutifs des entrainements à la compréhension et de l'enseignement explicite des stratégies.

Justification des réponses (interprétation, informations trouvées...), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses.

Repères de progressivité

Les bilans de fin de GS sont à prendre en compte pour organiser une entrée dans le cycle qui valorise les acquis et prenne en compte les besoins ; la diversité des situations ne traduit que rarement de réelles difficultés, elle révèle plutôt des écarts de maturité ou de rythme d'apprentissage qui peuvent évoluer vite.

Au CP, est dispensé un enseignement systématique et structuré du code graphophonologique et de la combinatoire en ménageant tout le temps nécessaire aux entrainements pour tous les élèves.

Ce travail est associé à des <u>activités d'écriture</u> : <u>encodage</u> pour utiliser les acquis et copie travaillée pour favoriser la mémorisation orthographique.

La compréhension des textes est exercée comme en GS sur des textes lus par l'adulte qui sont différents des textes que les élèves apprennent par ailleurs à découvrir en autonomie et à comprendre.

Elle est aussi exercée à l'occasion de la découverte guidée, puis autonome, de textes dont le contenu est plus simple. La lecture à voix haute ne concerne à ce niveau que de très courts textes.

Au CE1 et au CE2, les révisions nécessaires à la maitrise du code et les entrainements pour parvenir à une réelle <u>automatisation de l'identification des mots</u> sont mises en place autant que de besoin, <u>toujours en</u> relation avec l'écriture de mots.

Progressivement, l'essentiel du temps est accordé à <u>l'apprentissage de la compréhension</u> (travail guidé d'abord, puis guidé ou autonome selon les habiletés des élèves) dans des lectures à visée différente et sur des textes de genres variés.

L'entrainement en lecture à voix haute est régulier. Ces activités sont pratiquées en classe où des ateliers peuvent aisément permettre la différenciation, et non pas reportées durant le travail personnel hors de la classe. Elles gagnent à être finalisées par des projets qui permettent aux élèves de valoriser les compétences qu'ils ont acquises (expositions à propos des ouvrages lus ; présentation ou mise en voix de textes sous différentes formes ; rencontres avec d'autres classes autour d'ouvrages lus ; etc.).



Attendus de fin de cycle

- Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation.
- Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire.
- Améliorer une production, notamment l'orthographe, en tenant compte d'indications.

Connaissances et compétences associées

Copier de manière experte (lien avec la lecture).

- Maitrise des gestes de l'écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sureté croissantes.
- Correspondances entre diverses écritures des lettres pour transcrire un texte (donné en script et copié en cursive, ou l'inverse pour une copie au clavier).
- Stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
- Lecture (relire pour vérifier la conformité).
- Maniement du traitement de texte pour la mise en page de courts textes.

Produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue)

- Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes.
- Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchainent avec cohérence, écrire ces phrases.
- Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...).
- Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Activités permettant le perfectionnement des acquis (sureté et vitesse) et complétant l'apprentissage non achevé à l'issue de la maternelle, après explicitations et démonstrations du professeur, avec son guidage aussi longtemps que nécessaire.

Tâches de copie et de mise en page des textes dans des situations variées et avec des objectifs clairs qui justifient les exigences (pouvoir se relire, être lu): demandes ou informations adressées aux parents; synthèses d'activités; outils de référence; résumés de leçons; poèmes et chansons à mémoriser; anthologie personnelle de textes...

Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l'école maternelle, dictée à l'adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire.

Situations quotidiennes pour des écrits courts intégrées aux séances d'apprentissage ; écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. La variation sur la longueur peut être une variable différenciant les attentes selon l'aisance des élèves dans une même situation.

Variété de formes textuelles: récits, devinettes, poèmes et jeux poétiques, protocoles et comptes rendus d'expériences, règles de jeu, lettres, synthèses de leçons, questionnaires, réponses à des questions, courriels, contributions à des blogs, etc. Situations d'écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender...).

Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à produire.

Pratique du « brouillon » ou d'écrits intermédiaires. Modalités de travail à deux (motivation mutuelle, aides). Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue).

- Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...).
- Mobilisation des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.
- Vigilance orthographique, exercée d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.
- Utilisation d'outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, correcteur orthographique, guide de relecture.

Activités permettant de s'habituer à intervenir sur des textes, notamment modifications de textes (enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d'éléments...) d'abord effectuées de façon collective, notamment au moyen du TBI, puis individuelle; modifications d'écrits réalisés sur traitement de texte.

Relecture à voix haute d'un texte par l'élève qui en est l'auteur ou par un pair.

Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne.

Relectures ciblées (vérification d'un point précis d'orthographe ou de syntaxe travaillé en classe, du respect d'éléments de la consigne...).

Repérage des erreurs à l'aide du correcteur orthographique, une fois le texte rédigé.

Élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.

Relecture de son texte après un délai permettant de prendre de la distance.

Repères de progressivité

Quel que soit le niveau, la fréquence des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Au début du cycle, le temps que demande toute activité d'écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.

Au CP, la <u>pratique guidée et contrôlée par le professeur</u> doit permettre d'assurer une <u>première maitrise</u> des gestes d'écriture et des modalités efficaces de copie. La <u>production de textes courts est alors articulée avec l'apprentissage de la lecture</u>; des textes d'appui, juste transformés sur quelques points, peuvent constituer de premières matrices pour une activité qui articule copie et production d'un texte neuf et cohérent. Le guidage du professeur est nécessaire pour l'élaboration de textes; les échanges préparatoires sont constitutifs du travail du langage oral. L'aide apportée par la dictée à l'adulte reste indispensable pour nombre d'élèves.

Au CE1 et au CE2, la vigilance quant à l'activité graphique doit demeurer forte ; l'apprentissage de stratégies de <u>copie</u> performantes continue, en relation avec le travail de perfectionnement sur le code conduit en lecture et avec la <u>mémorisation orthographique</u>. La diversification des textes produits est liée à la diversité des situations offertes par l'ensemble des activités de la classe. C'est le travail « méthodologique » en continu sur le cycle, en interaction avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux productions. Les occasions d'écrire très nombreuses devraient faire de cette pratique l'ordinaire de l'écolier. Celui-ci gagne à se représenter l'enjeu du texte, l'intérêt de son ou ses lecteur(s) pour s'engager dans la tâche (élaboration d'écrits en interaction avec la lecture pour donner envie de lire un livre, rédaction de synthèses partielles puis finale dans une séquence d'apprentissage pour se remémorer l'essentiel de ce qui est à savoir, pastiches pour amuser, exposé de « faits divers » arrivés dans l'école pour informer via le journal ou le blog de l'école, etc.).

Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)

Attendus de fin de cycle

- Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.
- Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjectif).
- Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.

Connaissances et compétences associées

Maitriser les relations entre l'oral et l'écrit <u>(lien avec</u> la lecture).

- Correspondances graphophonologiques.
- Valeur sonore de certaines lettres (s c g) selon le contexte.
- Composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).

Mémoriser et se remémorer l'orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu (lien avec l'écriture).

- Vocabulaire des activités scolaires et vocabulaire spécialisé lié aux apprentissages disciplinaires.
- Séries de mots (mots relevant d'un même champ lexical; séries correspondant à des familles de mots; séries regroupant des mots ayant une analogie morphologique...).
- Mots invariables.

Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève

Activités liées à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture au CP, régulières, voire rituelles tout au long du cycle, au moins pour les élèves les plus fragiles au CE2.

Nombreux retours sur les « leçons » antérieures, rebrassage des acquis.

Élaboration de listes qui rapprochent des mots, de tableaux qui classent en fonction des relations graphèmes / phonèmes pour favoriser la mémorisation.

Activation de la remémoration par de courtes et fréquentes dictées de syllabes ou de mots.

Activités concourant à la mémorisation (copie; analyse et épellation de mots, puis écriture sans voir le modèle; reconstitution de mots à partir de syllabes; etc.). Interrogations rapides régulières permettant de vérifier l'ancrage en mémoire.

En lien avec les apprentissages de tous les enseignements, repérage et tri de mots selon des critères variés; mémorisation des mots des lexiques spécialisés (noms des nombres dès le CP); révision par la mobilisation et le brassage des mêmes mots dans des listes différentes.

Exercice de la vigilance orthographique dans toutes les activités d'écriture ; correction avec échanges au sein d'une « doublette ». Dans toute situation d'écriture, les élèves devraient bénéficier d'un temps ménagé pour la relecture et la correction avec consignes éventuellement.

Au CE, conservation et utilisation des outils constitués au CP, et enrichissements.

Identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique (de quoi on parle, ce qu'on en dit)

- Identification du groupe nominal.
- Identification du verbe (connaissance des propriétés permettant de l'identifier).
- Classes de mots : noms verbes déterminants adjectifs pronoms (en position sujet) mots invariables.
- Phrases affirmatives et négatives (notamment, transformations liées à l'identification du verbe).
- Ponctuation de fin de phrases ; signes du discours rapporté.

Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d'accord essentiellement <u>(lien avec l'écriture)</u>.

- Compréhension que des éléments de la phrase fonctionnent ensemble (groupe nominal); compréhension de la notion de « chaine d'accords » pour déterminant/nom/adjectif (variation singulier/pluriel en priorité; variation masculin/féminin).
- Compréhension qu'écrire ne consiste pas seulement à coder des sons.
- Relation sujet verbe (identification dans des situations simples).
- Notions de singulier et pluriel ; de masculin et féminin.
- Marques d'accord pour les noms et adjectifs : nombre (-s) et genre (-e).
- Découverte en lien avec les activités d'oral et de lexique d'autres formes de pluriel (-ail/-aux; -al/-aux...) et d'autres marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (lecteur/lectrice...) et les adjectifs (joyeux/joyeuse...).
- Marque de pluriel pour les verbes à la 3e personne (-nt).

Activités relevant du domaine de la « grammaire » d'abord largement implicites et pratiquées en lien avec la lecture et l'écriture (le travail de compréhension de la phrase effectué au CP conduit à identifier de qui ou de quoi l'on parle et ce qui en est dit ; la lecture à voix haute permet aussi de « saisir » l'unité de la phrase).

Activités de manipulations de phrases, de tris, de classements débouchant sur la catégorisation de faits de langue et sur le métalangage grammatical, après un temps significatif de familiarisation avec l'objet étudié.

Exercices pour fixer les acquis et mobilisation explicite de ces acquis (notamment les « mots de la grammaire ») dans l'ensemble des échanges pratiqués pour résoudre des problèmes de lecture, d'écriture, d'orthographe.

Exploration de la langue. Repérage d'analogies conduisant à l'élaboration de listes, à la collecte de mots ou de groupes de mots, voire de phrases.

Premiers raisonnements sur la langue dans le cadre de débats entre élèves sur leurs « trouvailles », de justifications qu'ils donnent à leurs propositions.

Utilisation des listes constituées comme références pour la production d'écrits (utilisation des occurrences relevées en copie littérale ou comme modèles pour faire comme...).

Activités de classements et d'analyses permettant de dégager des régularités, voire des « règles ».

Si les élèves ne disposent pas d'un manuel de référence, constitution d'une mémoire écrite organisée (fiches complétées au cours de l'année, affichage...), cet outil étant utilisé dans les activités de production d'écrits.

Activités diverses - dont des dictées courtes sous une variété de formes, suivies de l'examen collectif des problèmes d'orthographe rencontrés - pratiquées de manière rituelle (c'est-à-dire fréquemment et selon des modalités récurrentes) permettant aux élèves d'intégrer les règles et leurs procédures d'application, en faisant exercer les raisonnements adaptés sur des phrases progressivement plus complexes.

Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (lien avec l'écriture)

- Familiarisation avec l'indicatif présent, imparfait et futur des verbes être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre et des verbes dont l'infinitif se termine par -ER.
- Mémorisation des formes les plus fréquentes (troisième personne du singulier et du pluriel).
- Compréhension de la construction de la forme conjuguée du verbe (radical ; terminaison).
- Mémorisation de marques régulières liées à des personnes (-ons, -ez, -nt).
- Infinitif; participe passé.
- Notions de temps simples et temps composés ; formation du passé composé.
- Notions de marques liées au temps (imparfait et futur en particulier).
- Mémorisation des verbes *être* et *avoir* au présent, à l'imparfait et au futur.
- Homophones : les formes verbales *a / est/ ont / sont* distinguées des homophones (*à / et / on / son*).

Activités orales de transformation de phrases en fonction de variations du temps (lien avec le travail sur la chronologie au début du cycle) et repérage des mots affectés par ces variations, préalables aux observations portant sur l'écrit.

Classement de formes verbales avant leur désignation ; repérage de régularités.

Élaboration progressive de « tableaux de conjugaison ».

Exercices, « jeux » (de type loto par exemple) pour fixer la mémorisation et activer régulièrement la remémoration.

Activités nombreuses et fréquentes de résolution de problèmes relatifs aux formes verbales, dans les dictées à visée d'entrainement et dans les écrits du quotidien; pratique régulière de la justification des choix avec emploi du métalangage approprié.

Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre <u>(lien avec la lecture et l'écriture)</u>.

- Familles de mots et dérivation (préfixe, suffixe).
- Catégorisation et relations entre termes génériques et termes spécifiques.
- Synonymie; antonymie (contraires) pour adjectifs et verbes.
- Polysémie ; relation avec les contextes d'emploi.
- Sens propre; sens figuré.
- Registres familier, courant, soutenu (lien avec enseignement moral et civique).

Ces notions ne sont pas enseignées en tant que telles; elles constituent les références qui servent à repérer des formes de relation entre les mots auxquelles les élèves sont initiés parce qu'ils ont à les mobiliser pour mieux comprendre, mieux parler, mieux écrire.

Mots travaillés découverts en contexte.

Réflexion sur les mots et leurs relations telle que commencée en maternelle, continuée au CP : constitution de listes traduisant les liens relevés.

Réflexion en lien avec la lecture quand les élèves achoppent sur des mots inconnus (constitution du mot, ressemblances avec d'autres; hypothèse sur le sens dans le contexte; identification d'un registre inhabituel; etc.) ou rencontrent des mots qu'ils connaissent avec une autre acception que la plus usuelle.

Séances spécifiques de mise en ordre de ce premier savoir aboutissant aux « étiquettes savantes ». Synthèses de ces phases réflexives et structurantes complétées d'exemples issus des lectures ou des apprentissages.

Utilisation des catégories dès qu'elles sont identifiées, dans des échanges, voire des débats, pour justifier des analyses, des points de vue.

Manipulation ludique de préfixes et suffixes pour « inventer » des mots ; vérification de leur existence dans le dictionnaire.

Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris <u>(lien avec l'expression orale et écrite)</u>.

- Définition d'un mot ; compréhension d'un article de dictionnaire.
- Mobilisation de mots « nouveaux » en situation d'écriture avec appui éventuel sur des outils.

Collecte de mots encouragée; exploitation des relations entre les mots pour relier les mots découverts à d'autres mots nouveaux, pour les intégrer à des « catégories ».

Pratique de formes de groupements différents pour les mêmes stocks de mots pour favoriser leur brassage, leur activation, leur mémorisation.

Utilisation du dictionnaire dès le CE1; usage des formes électroniques encouragé.

Le travail sur la compréhension d'articles du dictionnaire ressortit autant de la lecture que de l'étude de la langue.

Repères de progressivité

Plusieurs phases de travail sont requises pour installer solidement les premières connaissances sur la langue, de l'approche intuitive à la structuration qui est souvent associée à la désignation et suivie d'activités concourant à la mémorisation et, surtout, à l'entrainement à l'utilisation correcte des connaissances acquises.

Au **CP**, en relation avec les autres composantes de l'enseignement de français, on privilégiera <u>l'approche</u> intuitive :

- en s'appuyant beaucoup sur l'oral : les élèves sont rendus attentifs à l'ordre des mots ; des jeux avec le langage et des transformations permettent de manier les formes verbales (changements de temps, de personnes) et les variations liées au nombre et au genre, de telle façon que la vigilance des élèves soit attirée sur les changements qui s'entendent ;
- <u>en exploitant toutes les observations portant sur la forme des mots et leurs variations</u>: compte tenu des exigences des activités de décodage en lecture, la sensibilité des élèves aux « lettres qui ne s'entendent pas » en fin de mots est très forte (variations en genre et en nombre essentiellement); des relevés de mots ou de groupes de mots sont effectués et une première catégorisation établie, fondée sur des raisonnements par analogie. Alors employés par le professeur, les termes spécifiques qualifiant ces catégories (pluriel/singulier féminin/masculin verbe, nom, adjectif) ne sont pas exigés des élèves ;
- <u>dans les activités de lecture et de production d'écrits</u>, en recueillant toutes les observations sur la ponctuation, sur la forme des phrases et en exploitant toutes les occasions de réflexion sur des mots nouveaux, sur des usages particuliers de mots connus, sur les relations qui peuvent être faites entre certains mots et d'autres déjà vus, etc.

Au **CP**, l'accent est mis sur le mot (sens et forme) et sur l'observation de variations ; le raisonnement par analogie est fortement mobilisé ; des régularités sont identifiées (marques d'accord, formes verbales). Les élèves manipulent à l'oral les formes verbales en relation avec la structuration du temps (présent, passé, futur). Ils découvrent des <u>régularités à l'écrit</u> et mémorisent quelques formes conjuguées avant d'entrer dans leur étude formelle, notamment pour les verbes *avoir* et *être*.

Au **CE1** et au **CE2**, le moment est venu de <u>structurer</u>, <u>de faire pratiquer des comparaisons</u> qui débouchent sur des analyses, d'en tirer des conclusions qui sont formalisées et dont les conséquences pour l'écriture et la lecture sont identifiées, d'apporter les mots du langage spécialisé et de veiller à leur utilisation par les élèves, d'aménager les conditions d'exercice, de mémorisation, d'entrainement et de réemploi pour consolider les acquisitions.

<u>L'étude systématique du verbe, du nom et du repérage du sujet</u> dans des <u>situations simples</u>, la construction de quelques temps du verbe (présent, imparfait, futur, passé composé) pour les verbes les plus fréquents et la mémorisation des formes verbales requièrent du temps et des reprises à intervalles réguliers. L'approche intuitive prévaut encore pour d'autres faits de langue qui seront étudiés dans le cycle suivant, notamment la détermination du nom et les compléments.

Les élèves identifient, mémorisent et apprennent à écrire en situation des formes verbales affectant les verbes les plus fréquents, aux personnes les plus utilisées; ils découvrent la distinction entre temps simples et temps composés et comprennent la formation des temps composés en étudiant le passé composé. L'attention aux terminaisons qui ne s'entendent pas mais qui servent à marquer le pluriel ou le féminin est constamment stimulée.

Le travail sur le lexique continue, d'une part pour étendre le vocabulaire compris et utilisé et, d'autre part, pour structurer les relations entre les mots. Les phénomènes linguistiques explorés (dérivation, polysémie, synonymie...) sont abordés à cette fin, et non pas étudiés pour eux-mêmes; leur dénomination n'est pas requise des élèves.

Dès le **CE2**, des <u>activités de comparaison de phrases entre le français et la langue vivante étudiée</u> aiguisent la vigilance des élèves sur l'ordre des mots, la nature de certaines marques, l'existence ou non de chaines d'accord. L'exercice de ces comparaisons débouche sur la <u>formalisation des écarts et sur la mémorisation de ce qui est spécifique de chacune des deux langues.</u>